

## **Audio conférence du 11 juin 2020**

### **DDFIP de la Vienne 9 h 30**

Présent M Perrin, M Montmureau, D Brunaud

Solidaires : G Moreau, P Forget, L Dupin, Evelyne Gibeaux

FO : A Bardet, E Liebus

CGC : P Pelletier J Lacoste

M Perrin préside.

#### Les mutations

Les mouvements nationaux sont sortis, à la DDFIP nous avons :

A : 7 arrivées 1 départ

B : 7 arrivées 7 départs

C : 2 arrivées 7 départs

et 22 affectations des agents stagiaires.

Le mouvement B a suscité des remous en national. La DG apporte des aménagements. Le mouvement est acquis pour ceux qui ont obtenu satisfaction. Pour les autres, une possibilité de voir leur situation évoluer est envisagée. La DG reporte la publication du mouvement national définitif au 22 juin 2020 et en conséquence, le mouvement local sera reporté fin juillet / début août.

mouvement C1 : le poste du SPFE est attribué à David Martin, actuellement chargé de l'intérim, au 1er juillet 2020.

mouvement C3 : le poste du SIP de Loudun est attribué à Mme Apaloo qui vient de la Loire Atlantique au 1er septembre 2020.

La fusion du SPFE qui s'est dénouée hier le 10 juin, s'est passée dans des conditions très favorables . La direction estime avoir créé les conditions pour que le service puisse s'atteler à une tâche immense à savoir la réduction du délai de publication de 180 jours à moins de 90 jours. La fusion apporte selon elle de la

cohésion, le renforcement du sentiment d'appartenance et une plus grande polyvalence.

Aujourd'hui, la DG doit diffuser aux OS nationales le contrat objectifs et moyens comportant 3 axes forts :

- l'accessibilité dans le service, la qualité de service aux usagers, aux partenaires et autres.

- la transformation numérique avec d'une part le comblement de la dette technique (la mise à niveau de toutes les applications anciennes) et d'autre part, offrir à tous les prestataires sociaux la possibilité informatique d'accéder aux données de la DGFIP, ce qui constitue un apport immense pour la simplification des relations des usagers avec notre administration.

- les conditions de travail, la pièce maîtresse de ce contrat est la sécurisation de nos moyens en crédits et en emplois sur la période de 3 ans.

### Le PRA

Depuis le 11 mai le retour à la vie normale tend vers le 100% de missions et de moyens. Les services, en particulier les trésoreries, veulent rouvrir la réception du public. Cela doit se faire dans le strict respect des conditions sanitaires. La direction fait une gestion fine du stock de masques.

Pour les missions, les notes de la DG sont sorties et sont déclinées localement. Elles réactivent les missions de contrôle fiscal et du recouvrement forcé. Tous les services peuvent à nouveau se mobiliser sur leurs missions.

Pour les moyens, la situation journalière est communiquée chaque jour aux OS. Actuellement 85 à 90 % des effectifs sont en présentiel ou en télétravail. Il reste 37 agents en ASA dont 22 en situation fragilité-santé et 15 empêchés pour garde d'enfant. Une liste sera dressée pour faire un suivi au cas par cas afin qu'aucun agent ne se trouve exclu et dans une situation d'empêchement à travailler, d'isolement, de manière durable, sachant que plusieurs possibilités en lien avec le Médecin De Prévention (MDP) sont ouvertes.

La direction est en lien avec le MDP. 40 à 45 dossiers sont en cours d'instruction pour valider ou pas la reprise. Le MDP prononce des décisions au regard de la pathologie de l'agent. Les reprises se font pour l'instant dans de bonnes conditions. Pour certains cas, le MDP se donne du temps pour donner son accord début juin ou courant juin et les agents concernés restent en ASA tant que la direction n'a pas le feu vert.

## accueil du public et campagne IR

La direction se félicite de la mobilisation importante des agents. Un bilan provisoire sera fait. L'accueil sur RDV téléphonique a été un succès (près de 500 RDV). Cette offre a été assez utilisée et plus de 100 usagers sur le département ont été reçus en accueil physique.

Une fiche permettant aux usagers d'indiquer leurs coordonnées est mise en place et distribuée lorsqu'un petit attroupement se fait devant la porte. Ils sont rappelés pour établir un contact.

Demain c'est la fin de la campagne. Il n'y a pas de pression particulière ni de stock de déclaration papier restant à saisir qui pourrait mettre en difficulté les services. Un bilan sera fait le moment venu en particulier sur l'impact de la déclaration automatique et le nombre de contentieux lors de la campagne des avis. Le directeur salue la mobilisation des services.

## Informatique

5 agents empêchés, fragilité et garde d'enfant, ont souhaité réintégrer en présentiel. 5 PC sont donc restitués et redistribués pour des collègues toujours en ASA. Un recensement sera fait avec l'ESI la semaine prochaine pour voir le nombre de PC disponibles afin d'équiper d'autres collègues en fragilité dès lors que le MDP ne se prononce pas et que ces agents sont autonomes, que le métier le permet et qu'ils ont la connexion chez eux. La direction n'a pas la main sur l'achat de PC portable, c'est la DG.

## Vie des agents

La note nationale sur la prime du 28 mai 2020 cible 2 niveaux de prime (1000 euros et 330 euros) avec comme bénéficiaires potentiels les personnels mobilisés depuis la mi-mars (le PCA) et celles et ceux qui ont été sollicités avec une surcharge de travail tant en présentiel qu'en télétravail.

Un recensement a été fait par les chefs de service pour connaître les agents éligibles à la prime (pour les 2 niveaux) puis a été remonté à la direction. Après analyse, celle-ci a estimé qu'un agent peut être considéré comme mobilisé s'il a fait au moins 20 jours de présence ou de télétravail (sur les 50 jours de travail potentiels de la période).

La note donne un nombre d'attributaires par département soit pour la Vienne 192 bénéficiaires. La direction a dû faire un arbitrage. Le directeur a proposé 57 primes à

1000 euros et 135 primes à 330 euros. Cette proposition, transmise à la délégation qui a un rôle d'harmonisation, a été validée.

Les services les plus concernés sont les SIE, les trésoreries, le CGF, la comptabilité en direction et les SIP. Les bénéficiaires se répartissent de la manière suivante : 30% pour les C, 37 % pour les B, 17 % pour les A et 16 % pour les A+.

Cette prime va être saisie dans l'applicatif et versée avec la paye du mois de juillet.

La totalité des retours sur les prises de congés pendant la période COVID est arrivée. Il sera apporté des corrections notamment en prenant en compte les situations de la dernière semaine de mai car les compteurs ont été arrêtés au 20 mai. Un bilan sera fait plus tard lorsque le service RH aura intégré les modifications.

Pour les agents empêchés pour garde d'enfants, les pièces justificatives doivent être fournies afin que les absences soient décomptées dans sirhius. La gestion de la situation actuelle pour ces ASA va jusqu'à la fin de l'année scolaire le 4 juillet. On ne connaît pas l'avenir : qu'en sera-t-il des centres de vacances ? Ces agents toujours en ASA n'auront pas de nouvelles imputations de congés.

Tous les agents qui ont été en ASA COVID auront 1 jour de RTT supprimé par tranche de 19 jours d'absence. Cette régularisation sera faite ultérieurement.

L'instauration d'un forfait mobilité durable est sortie dernièrement. Il s'agit d'une indemnité de 100 euros destinés aux agents qui se rendent au travail en covoiturage ou à vélo. Elle sera portée en 2021 à 200 euros.

L'arrêté ministériel qui fixe les nouvelles règles de recrutement des cadres de direction à la DGFIP a été publié au JO le 11 juin 2020 (avec la publication des postes à pourvoir et la méthode de recrutement).

Prochain CTL le 23 juin 2020 en présentiel

Le directeur apprécie ces moments réguliers en audioconférence et souhaite les réitérer.

Fin de l'audio 10 h30